



**ARGUMENTAIRE  
ASSAINIBLANC 2024**

**Fournitures HELINOVE**

39, rue de l'Eglise

85500 SAINT PAUL EN PAREDS

☎ : 07.71.64.12.74.

E-Mail : [contact@helinove.com](mailto:contact@helinove.com)

Site : <https://www.helinove.com>

**ASSAINIBLANC = POUR LA DESINFECTION ET LE BLANCHIMENT DES STRUCTURES D'ELEVAGE.**

**PAR LE TRAITEMENT DES BÂTIMENTS ET DES PARCS = LA SOLUTION.**

**C'est quoi ?**

- Lait de chaux = chaux vive, mise sous forme liquide, en chaux éteinte.
- Matière active = 300 g / litre Di - Hydroxyde de Calcium.
- Produit biocide (N° d'inventaire 32594, classe TP3), d'origine naturelle.
- Puissant pH de 12,4.
- Alternative UAB aux produits de synthèse.

**Comment ça fonctionne ?**

- Produit désinfectant par l'aspect pH.
- Recarbonate par la suite. Son apport de Calcium peut – être utile pour le développement et la solidité de la coquille de l'escargot.
- Action bactéricide et virucide.
- Action biocide immédiate.
- Désinfection et blanchiment des bâtiments, parcs, structures et installations d'élevage.
- Colmate les fissures et empêche la prolifération de tous les parasites nichant dans les murs et les structures.
- Protège contre les poux rouges.



**Méthodes d'application.**

- Pulvérisable.
- Prêt à l'emploi et simple d'utilisation.
- Brasser énergiquement pendant plusieurs minutes, pour remettre en solution, et rendre homogène.
- Verser directement dans le matériel de pulvérisation.
- Utiliser un pulvérisateur équipé de buses plates diamètre d'ouverture 100 microns.
- **Dose d'emploi = pour 3 m<sup>2</sup>: 1 litre en intérieur / 1 litre dilué à 50 % avec de l'eau en extérieur.**
- A utiliser avant l'hiver, avec une pression élevée de 3 bars.
- **Application pendant les vides sanitaires** : salle de reproduction, salle d'incubation et éclosion, nursery, et parc de croissance extérieur.
- Lavage du matériel immédiatement à l'eau claire, après utilisation.
- Si du produit colle sur le pulvérisateur ou sèche sur les buses, nettoyer avec un acide faible (du vinaigre blanc), à raison de 1 litre de vinaigre pour 10 litres d'eau.



Produit utilisable en Agriculture  
Biologique conformément au  
règlement CE N°834/2007

mercredi 21 février 2024

**Caractéristiques techniques.**

- Seau de 25 litres = 29,5 Kg.
- Conservation dans son conditionnement d'origine.
- Hors Gel et < à 30 °C.
- Utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement CE N° 834-2007.
- Temps d'action pendant le vide sanitaire.
- Les consignes de sécurité et les précautions d'emploi sont indiquées sur l'étiquette.
- Date de péremption 1 an à partir de la date de fabrication.

